



www.dys-positif.fr

Le site d'aide aux enseignants concernés par les troubles de l'apprentissage et handicaps

Visiteurs



Enseignants confrontés aux troubles d'apprentissage de leurs élèves : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dysgraphie, dyslalie, dyspraxie, dysgraphie... TDAH (Trouble du Déficit de l'attention), autisme.
Orthophonistes
Autres professionnels, éducateurs, parents

Fréquentation



Statistiques (Google Analytics (moyenne par mois)) :
159 462 visiteurs uniques / mois Facebook : 29 023
749 552 pages vues / mois Newsletter : 55 000 abonnés

Réseaux sociaux



<https://www.facebook.com/dyspositif/>



<https://twitter.com/DysPositif>



<https://www.pinterest.fr/dyspositif/>

L'éditeur



Association dyspositif (loi 1901) : l'association gérée par des enseignants qui a pour vocation de créer et de mettre à disposition des enseignants des ressources pédagogiques.

Le site



Le site met à disposition des ressources pédagogiques et des exercices à imprimer pour aider les enseignants et les autres professionnels confrontés aux troubles de leurs élèves du CE1 à la 3^{ème} (élèves «dys» ou en difficulté).
Les différents troubles «dys» expliqués
Les astuces pour aider les élèves

Éléments techniques



Les bannières devront être fournies à la taille, au format et au poids indiqués. L'URL d'une bannière hébergée sur un autre serveur pourra être fournie et sera utilisée comme support de campagne.
Les bannières devront respecter les formats suivants : GIF, JPEG, PNG, GIF animé. Poids : 50 Ko maximum

Contact publicité



Clotilde POITEVIN
Directrice publicité et partenariats
TEL : 05 55 24 14 03
clotilde.poitevin@comdhabitude.fr
www.comdhabitude.fr

SARL au capital de 40 000 €, RCS BRIVE 477 711 816, SIRET n° 477 711 816 00033, code APE : 7312Z

- des centaines de titres parascolaires
- 30 titres de presse professionnelle, catalogues et suppléments : **7.5 millions d'ex.**
- **25 sites et blogueurs et influenceurs : 48 millions de pages vues/mois**
- **21 newsletters B to B : 1 million d'abonnés**
- opérations spéciales / partenariats / création / développement / conseils / réseaux sociaux



www.dys-positif.fr

Le site d'aide aux enseignants concernés par les troubles de l'apprentissage et handicaps

Informations



Pour toute campagne inférieure à 1 mois des majorations seront comptées ainsi que pour toute période décalée dans le mois.

Tout changement de visuel en cours fera l'objet d'une facturation supplémentaire et ne sera possible que si demandé à la commande.

Tout publi-communicé devra faire l'objet d'une validation par la rédaction.

Renseignements techniques

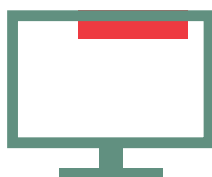
Remise des éléments :
15 jours avant le début de la campagne au plus tard.
(3 semaines pour les publi-communicés)

Les bannières devront être fournies à la taille, au format et au poids indiqués. L'URL d'une bannière hébergée sur un autre serveur pourra être fournie et sera utilisée comme support de campagne.

Les bannières devront respecter les formats suivants : GIF, JPEG, PNG, GIF animé.
Poids : 50 Ko maximum.
Se conformer à la fiche des spécifications techniques.

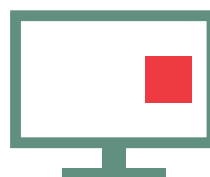


Formats et Tarifs par mois



Méga bannière
728 L x 90 H

Nous consulter



Pavé 250 L x 250 H pixels
colonne droite

Nous consulter



Article sponsorisé ou Publi-communicés

Nous consulter



Newsletter

Nous consulter



Posts réseaux sociaux

Nous sconsulter

Rédaction d'articles, réalisation de vidéo (sur devis)

Conditions Générales de Vente
www.comdhabitude.fr/conditions.html

***Période de septembre à novembre inclus**



Com d'habitude Publicité
La régie spécialisée dans l'éducation

Plus d'informations sur notre site
www.comdhabitude.fr
<https://www.facebook.com/comdhabitude>
https://twitter.com/COM_DHABITUDE
<https://www.linkedin.com/company/comdhabitude>

Contact publicité



Clotilde POITEVIN
Directrice publicité et partenariats
TEL : 05 55 24 14 03
clotilde.poitevin@comdhabitude.fr
www.comdhabitude.fr

SARL au capital de 40 000 €, RCS BRIVE 477 711 816, SIRET n° 477 711 816 00033, code APE : 7312Z

- des centaines de titres parascolaires
- 30 titres de presse professionnelle, catalogues et suppléments : **7.5 millions d'ex.**
- 25 sites et blogueurs et influenceurs : **48 millions de pages vues/mois**
- 21 newsletters B to B : **1 million d'abonnés**
- opérations spéciales / partenariats / création / développement / conseils / réseaux sociaux